

TROISIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 1-N°3
SEPTEMBRE 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 1-N°3 SEPTEMBRE 2022

Bamako, Septembre 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Directeur de Publication

Prof.MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

COULIBALY Aboubacar Sidiki, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *KONE André, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Hamed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*

- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadri Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, *University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)*
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, *Methodist University College Ghana, Accra*
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, *University of Education, Winneba*
- Prof. MEITE Méké, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Prof. KOLAWOLE Raheem, *University of Education, Winneba*
- Prof. KONE Issiaka, *Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, *Université de Lomé, Togo*
- Prof. OKRI Pascal Tossou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. LEBDAI Benaouda, *Le Mans Université, France*
- Prof. Mahamadou SIDIBE, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*
- Prof. KAMATE André Banhouman, *Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan*
- Prof. TRAORE Amadou, *Université de Segou-Mali*

– Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)

TABLE OF CONTENTS

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Yao Katamatou KOUMA, BLACK WOMANHOOD IMAGERY IN PARKS'S <i>BETTING ON THE DUST COMMANDER,</i> <i>DEVOTEES IN THE GARDEN OF LOVE,</i> <i>TOPDOG/UNDERDOG, AND VENUS</i> | pp. 01 – 14 |
| Ahmed SAMAKE, L'ACCES DES PME AU FINANCEMENT ET A LA COMMANDE PUBLIQUE DANS L'ESPACE UEMOA : L'EXEMPLE DU MALI | pp. 15– 27 |
| Arthur Banga, Lassina Diarra, LE TERRORISME AU SAHEL : ENJEUX ET DEFIS DE LA LUTTE CONTRE UNE MENACE TRANSNATIONALE..... | pp. 28 – 42 |
| Alassane SOW, Mouhamed Moustapha DIÈYE & Ibrahima DIA, USAGES, ENJEUX ET DYNAMIQUES IDENTITAIRES DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LES PRATIQUES RELIGIEUSES À TOUBA (SÉNÉGAL) | pp. 43 – 65 |
| Nouhoum Salif MOUNKORO, LES FACTEURS SOUTENANT L'INFLUENCE RUSSE DANS LE MONDE..... | pp. 66 – 81 |
| Fodié TANDJIGORA, Bréma Ely DICKO, L'IMAGINAIRE MIGRATOIRE DES JEUNES MALIENS A L'EPREUVE DES POLITIQUES MIGRATOIRES | 82 – 92 |
| MIAN Newson Kassy Mathieu ASSANVO, LE DROIT D'ASILE, UN DEVOIR D'ASSISTANCE HUMANITAIRE EN GRECE ANCIENNE A TRAVERS LE THEATRE TRAGIQUE D'ESCHYLE..... | pp. 93 – 113 |
| Diakaridja OUATTARA, FORMES DE TRANSMISSION DES CONNAISSANCES DANS LA REGION DE KORHOGO (COTE D'IVOIRE), ENTRE SYSTEMES D'EDUCATION TRADITIONNELS ET ECOLE OCCIDENTALE (1904-1930)..... | pp. 114 – 131 |
| Issa DIALLO, PRISE EN CHARGE DES FRACTURES OSSEUSES PAR LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET MODERNE A BAMAKO : MECANISMES DE TRAITEMENT ET CONTRASTES DE COÛT .pp. | 132 – 143 |
| Mohamed KEITA, HOUPHOUET- BOIGNY ET LA « GUERRE DU CACAO » EN COTE D'IVOIRE DE L'INDEPENDANCE A LA FIN DES ANNEES 1980..... | pp. 144 – 154 |
| Asmao DIALLO, L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LES COOPERATIVES AGRICOLES EN VUE D'AMELIORER LEUR AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE : CAS DE BAMAKO ET KATI..... | pp. 155 – 170 |
| Fatoumata KEITA, Aboubacar NIAMBELE, Issiaka DIARRA, THE CHARTER OF KURUKAN FUGA: AN INDIGENOUS INFRASTRUCTURE FOR PEACE (I4P) IN THE PREVENTION AND SETTLEMENT OF CONFLICTS IN MALI AND THE SAHEL REGION | pp. 171 – 186 |
| Samba SOGOBA, Mamadou Gustave TRAORE, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : CAS DU MALI DE 1990 A NOS JOURS..... | pp. 187 – 211 |

- Adama COULIBALY, Sory Ibrahim KEITA,**
CHALLENGES FACING THE TRANSLATORS IN THE TRANSLATION OF TIMBUKTU
MANUSCRIPTS..... pp. 212 – 224
- Ibrahim BAGNA,**
L'ETIQUETTE DE LA PAROLE DANS LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES RUSSES MODERNES pp.
213 – 225
- Abdoulaye DIABATE, Abdramane KONE, Ibrahima TRAORE,**
NIVEAU D'ETUDES DES PARENTS ET RESULTATS SCOLAIRES DES ELEVES DES TROIS
CENTRES D'ANIMATION PEDAGOGIQUES DE TOROKORO, BACO-DJICORONI ET
KALABAN-COURA..... pp. 226 – 239
- Zanni Zié dit Mamadou TRAORÉ,**
A TENSIVE ANALYSIS OF TRANSNATIONAL SPACES IN BESSIE HEAD'S *A QUESTION OF*
***POWER AND WHEN RAIN CLOUDS*..... pp. 240 – 252**
- N'guessan Anatole N'DRI,**
EL MACHISMO EN *LOS CACHORROS* DE MARIO VARGAS LLOSA pp 253– 267
- Yasnoga Félicité Coulibaly, Barro Missa, Félicité Liliboudo,**
L'UTILISATION DES ILLUSTRATIONS DANS L'ACQUISITION DE LA LECTURE AU COURS
PREPARATOIRE EN CIRCONSCRIPTION D'EDUCATION DE BASE DE OUAGA 7 AU BURKINA
FASO pp. 268– 282
- Aboubacar Sidiki COULIBALY, Alassane Sidibé, Zakaria Coulibaly, Adama Samaké,**
DE L'ORIGINE DE L'HUMANITE, DU NOM AFRIQUE A LA REPRESENTATION DU NOIR
DANS CERTAINS DISCOURS, ECRITS ET MEDIAS OCCIDENTAUX : UNE ANALYSE
POSTCOLONIALE ET POSTSTRUCTURALISTE pp. 283– 296
- Affoua Evelyne Doré,**
METATHEATRE AND REVENGE IN *THE SPANISH TRAGEDY* BY THOMAS KYD pp. 297– 306
- BOMBOH Bomboh Maxime , (INSAAC),**
LA RESISTANCE AUX CODES DE L'ECRITURE DRAMATIQUE DANS *EN ATTENDANT*
***GODOT*..... pp. 307– 316**

L'IMAGINAIRE MIGRATOIRE DES JEUNES MALIENS A L'EPREUVE DES POLITIQUES MIGRATOIRES

¹Dr TANDJIGORA Fodié, ²Dr Bréma Ely DICKO

¹(ULSHB), mail : tandjigoraf@yahoo.fr

²(ULSHB), mail : bremaely@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse l'imaginaire migratoire des jeunes maliens dans un contexte de durcissement des politiques migratoires. Les conditions de vie précaires de nombreux jeunes maliens (scolarisés ou non) font que beaucoup envisagent la migration comme projet de vie. L'école symbolise de moins en moins la voie de promotion sociale mais plutôt l'émigration vers l'Europe, fût-il, clandestine. A l'aide d'analyse documentaire sur les politiques migratoires mais aussi quelques entretiens semi-directifs réalisés auprès des jeunes candidats à la migration, nous avons analysé l'impact de l'imaginaire sur le maintien de cette pratique. La recherche documentaire a concerné surtout le fond documentaire du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) mais aussi des ressources en ligne sur la question Migratoire. Les résultats montrent nettement que l'imaginaire migratoire est nourri et légitimé par les migrants de retour qui sont perçus comme des modèles de réussite sociale. En effet, de nombreuses infrastructures sont construites par des migrants de France : centre de santé, adduction d'eau, école ainsi que la rémunération du personnel. Ce rôle très prégnant des migrants dans la survie des populations locales a contribué à forger un imaginaire autour de cette pratique. Cependant, cet imaginaire migratoire est contré par des politiques restrictives que les pays de l'UE ont signées avec les pays de départ comme le Mali. Le sommet de la valette en 2015 a montré la nécessité de mutualiser les efforts tout en s'attaquant aux causes profondes de l'immigration. Les politiques migratoires décidées ailleurs peuvent-elles venir à bout de l'imaginaire migratoire des jeunes maliens ? De quelle manière la force de l'imaginaire migratoire peut-elle résister aux politiques migratoires ? L'objectif de la présente contribution est de démontrer les résistances des jeunes maliens face aux politiques migratoires, résistances dues au poids de l'imaginaire migratoire.

Mot clés : Emploi, Imaginaire migratoire, jeunesse, Migration, politiques migratoires.

Abstract

This article analyzes the migratory imagination of young Malians in a context of tightening migration policies. The precarious living conditions of many young Malians (whether or not they attend school) mean that many consider migration as a life project. School is becoming less and less a symbol of social promotion contrary to the emigration to Europe, even if it is clandestine. With the help of content analysis on migration policies, as well as a few semi-directive interviews with some young candidates to migration, we analyzed the imaginary impact on the maintenance of this practice. The documentary research concerned mainly the documents of the Centre information et de Gestion des Migrations (CIGEM) but also online resources on the migration issue. The results clearly show that the migratory fancy is nourished and legitimized by returning migrants who are perceived as models of social success. Indeed, many infrastructures are built by migrants from France: health center, water supply, school as

well as the remuneration of the staff. This very prominent role of migrants in the survival of local populations has contributed to forge an imaginary fancy around the practice. However, this migratory imaginary fancy is countered by restrictive policies that EU countries have signed with the sending countries such as Mali. The 2015 Valletta summit showed the need to pool efforts while addressing the root causes of immigration. Can migration policies decided elsewhere overcome the migratory imagination of young Malians? How can the strength of the migratory imaginary fancy resist migration policies? The objective of this contribution was to demonstrate the resistance of young Malians to migration policies, resistance due to the weight of the migratory imaginary fancy.

Keywords: employment, migration, migration policies, migratory imaginary fancy, youth.

Cite This Article As : Tandjigora, F., Dicko, B.E. (2022). « L’imaginaire Migratoire des Jeunes Maliens à l’épreuve des Politiques Migratoires », in *Revue Kurukan Fuga*. 1(3) (<https://revue-kurukanfuga.net/> L’imaginaire Migratoire des Jeunes Maliens à l’épreuve des Politiques Migratoires.pdf)

Introduction

Il est difficile d’aborder la question migratoire aujourd’hui en Afrique subsaharienne sans une référence particulière aux maliens. La migration est au cœur de la société malienne et s’est imposée comme principale source de revenus dans certaines localités¹. Pourtant des politiques d’encadrement de cette pratique migratoire sont récurrentes dans les rencontres entre l’Union Européenne et les pays du Sud comme le Mali². Au moment où des politiques restrictives s’intensifient, plus les jeunes intègrent en eux la migration de travail comme principale voie de promotion sociale. En effet, la migration a fini par s’imposer comme étant le principal moyen de revenus mais aussi un moyen d’améliorer son statut social.

Dans ce contexte, quel impact peuvent avoir les politiques migratoires sur des jeunes déterminer à faire de la migration une

échelle de promotion sociale ? Si autrefois, dans les villages au Mali, les rivalités se manifestaient par la possession d’un grenier suffisamment rempli, elles prennent aujourd’hui une forme de plus en plus monétarisée à cause de la migration. Cette monétarisation se traduit aussi par la possession « ostentatoire » de signes de prestige (motocyclette, poste téléviseur, radio, téléphone etc.) indispensables au fonctionnement de la compétition entre les jeunes. La migration permet d’assurer cette compétition sociale à travers une mobilisation financière dans les dépenses de prestige.

Au-delà des mutations intervenues dans le processus de promotion sociale, on peut noter également l’effet des médias sur la jeunesse. Autrement dit, les réseaux sociaux comme Facebook et WhatsApp renforcent la croyance des jeunes qu’il n’y a de réussite que celle qui provient de l’Europe.

¹ C’est le cas des sociétés paysannes de la vallée du fleuve Sénégal

² La dernière grande rencontre date de 2015 au sommet de la Valette où des politiques restrictives sont décidées.

C'est pourquoi, les accords signés par les pouvoirs publics maliens n'ont pas de prise réelle sur les catégories concernées. En effet, les médias, les réseaux sociaux font circuler des images qui finiront par intégrer l'imaginaire des jeunes maliens.

En termes d'objectif, cette contribution envisage de :

- Donner une explication cohérente au maintien de cette pratique migratoire malgré les politiques dissuasives
- Démontrer l'effet des médias sur la volonté des jeunes d'émigrer notamment les réseaux sociaux
- Démontrer le caractère inadéquat des politiques migratoires signées le Mali et l'Union Européenne

1. Méthodologie

Nous partons d'une hypothèse simple : le durcissement des politiques migratoires a contribué à radicaliser les candidats potentiels à la migration comme les jeunes maliens. Etant donné que l'objectif demeure de démontrer les mécanismes de la résistance des jeunes face aux politiques migratoires, nous avons opté pour la démarche qualitative comme méthodologie. Cette approche qualitative s'appuie sur l'entretien semi-structuré auprès des cibles suivantes :

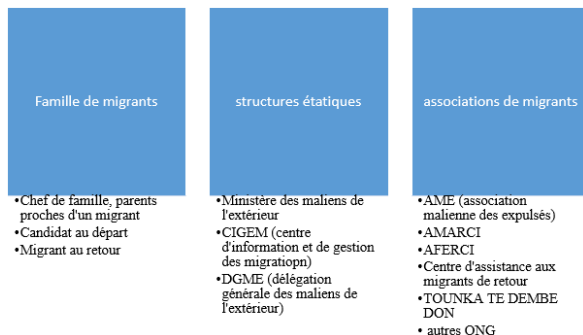
-les jeunes de 18-35 ans au nombre de 20 : cette catégorie constitue la majorité de la population malienne selon le rapport 2018 du ministère de l'aménagement du territoire du Mali (P.69). L'entretien auprès de cette catégorie a permis d'organiser des focus groups autour de certains points centraux de la migration comme les routes clandestines, les structures en charge de la migration au Mali, les difficultés d'obtention de visa, le chômage etc.

- Les structures étatiques en charge de la migration au Mali : le ministère des maliens de l'extérieur, la délégation générale des maliens de l'extérieur, le centre d'information et de gestion des migrations, la cellule de co-développement qui ont tous accordé un entretien soit quatre entretiens (04).

-Les Associations et ONG qui évoluent dans le domaine de la migration comme l'Association malienne des expulsés, l'association des Maliens Rapatriés de la Côte d'Ivoire (A.M.A.R.C.I), le centre d'Assistance au Retour et à l'Insertion des Maliens de l'Extérieur (CARIMEX), l'association des Femmes Rapatriées de la Côte d'Ivoire Djiguitougou Ton A.FE.R.C.I, l'Association TOUNKA TE DAMBE DON « HALTE A L'IMMIGRATION CLANDESTINE³ » soit cinq (5) entretiens.

³ Ce sont entre autres association car il existe une floraison d'association dont la liste sera jointe au document final.

Bref, avec un total de vingt-neuf (29) entretiens, les recherches ont porté sur trois niveaux de collecte des données comme suit :



2. Résultats et discussions

2.1. Construction de l'imaginaire migratoire chez les jeunes maliens

Depuis quelques années, le concept d'imaginaire migratoire est de plus en plus abordé dans les recherches sur les mobilités (Appadurai, 2001; Fouquet, 2007; Hsu, 2000; Leblanc, 1994; Pedersen, 2013; Salazar, 2010; Salazar, 2013, Kelly, 2016). La migration malienne a longtemps été appréhendée comme fait démographique et social sous le prisme des transferts monétaires. Or, la persistance du fait migratoire dans la société malienne va au-delà de la simple dépendance économique et implique une dimension de représentation sociale. Les jeunes, principale frange de la société malienne, ont progressivement développé des idées, des habitudes, des émotions et illusions pour magnifier « l'ailleurs », derrière les eaux salées où la réussite serait garantie.

La réponse à cette résistance se trouve en partie dans des productions imagées ainsi que des récits sur le « Nord » apportés par les migrants.

2.1.1 Le pouvoir des médias : la fabrique de l'imaginaire

Les médias constituent aujourd'hui un vecteur important dans la construction de l'imaginaire migratoire. En effet, depuis quelques années, grâce à la vulgarisation d'internet et de la téléphonie mobile, les jeunes ont accès à des images sur l'Europe. Le premier vecteur constitue l'internet à travers les réseaux sociaux qui offrent une image idyllique de l'Europe. Ces images aiguisent le désir des jeunes de rejoindre la terre de leur rêve, « l'ailleurs » tant imaginé. Ainsi, les réseaux sociaux jouent un rôle direct chez les jeunes maliens dans la construction de leur imaginaire migratoire. Les jeunes maliens rencontrés au cours des enquêtes sont tous membres des réseaux sociaux et suivent quotidiennement des amis installés en France :

« Mon cousin Ousmane est parti il y a seulement six mois mais sa physionomie a profondément changé. Il a même commencé à parler comme les toubab, c'est vraiment impressionnant [...] on échange chaque fois sur Facebook et si je vois ses photos souvent ça me coupe le sommeil durant la nuit tellement j'ai envie d'être à sa place, dans le bonheur ». (D. F. jeune interviewé à Bamako)

Ici apparaît tout le poids des réseaux sociaux qui contribuent largement à l'édification

d'un imaginaire autour de la réussite à travers l'émigration. Il apparaît également que les souffrances sociales rencontrées par les migrants sont cachées à dessein. Les émigrés laissent transparaître les aspects exclusivement positifs de la migration, de sorte à faire passer cette pratique comme la seule alternative rapide de la promotion sociale. Wunenburger (2003, p..) décrit l'imaginaire comme étant relié à des productions imagées, à des récits formant, auprès des individus ou des groupes, une totalité plus ou moins cohérente. Dans l'imaginaire de la majorité des jeunes maliens, l'émigration vers l'Europe est le chemin le plus rapide, le plus gratifiant vers la réussite. Nous analyserons, dans le sous-titre suivant, les facteurs de production et de consolidation de l'imaginaire des jeunes maliens.

2.2. Les éléments constitutifs de l'imaginaire

L'imaginaire migratoire est une construction progressive et imagée de nos fantasmes, nos désirs, nos perceptions, nos craintes et nos mythes (Giust-Desprairies, 2003, p18).

Cependant, la construction de l'imaginaire est impossible sans éléments de référence qui le justifieraient. Ainsi, le pouvoir économique des migrants, leur valorisation dans la société de départ, les innovations qu'ils ont apportées constituent des éléments centraux autour desquels se construit l'imaginaire des jeunes maliens :

« j'ai envie d'aller moi-même afin d'avoir mon mot à dire, j'ai envie d'être moi aussi considéré comme mes deux frères aînés en France. Même s'ils m'envoient de l'argent cela n'est pas suffisant. Et puis, si vous partez au village chez nous, toutes les grandes constructions ce sont eux les migrants. Et puis, ils sont consultés pour chaque aspect de la vie au village pendant que nous on ne nous dit rien ici. » (M.C, interviewé à Bamako).

M.C. est issu d'une famille où il y a déjà deux migrants qui s'occupent de la famille. Malgré que ses besoins soient pris en charge, il envisage par tous les moyens d'aller en France. Cela remet en cause les perceptions selon lesquelles ce serait la pauvreté qui pousse les jeunes à partir. Dans les théories sur les migrations,

La pauvreté est l'un des facteurs structurant des déterminants des migrations internationales retenus par les théories économiques mais aussi par des migrants qui espèrent que leur mobilité va leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. Déjà Ravenstein (1885) dans ses lois sur la mobilité avançait que le désir de l'homme d'améliorer son statut sur le plan matériel constituait l'un des principaux motifs des flux migratoires. D'autres théories et notamment *Cumulative Causation* (Myrdal, 1957) estiment que la migration prive l'économie locale de sa main-d'œuvre la plus dynamique et renforce par la rente migratoire les inégalités entre les familles de migrants et celles dont tous les membres sont restés au pays. Nombres de travaux

empiriques issus de la nouvelle économie de la migration de travail (*New Economics Laws of Migration*) montrent que ceux qui migrent ne sont pas les plus pauvres et que l'accès à un capital financier est nécessaire mais insuffisant pour envisager une mobilité internationale. Par ailleurs, les travaux de Massey (1989, 1993) exposent qu'à partir d'un seuil de connexion entre une zone de départ et une zone d'accueil, la migration s'auto-entretient par les effets des réseaux sociaux.

Dans la région de Kayes, notamment dans les localités pionnières en matière d'émigration vers la France (Guidimakha et Dioumbougou) où nous avons pu enquêter les ressortissants résidents à Bamako, la migration est reconnue et valorisée, « *Nous, on ne prend pas les armes contre l'État mais on part en quête de richesses* », par ces propos, cet instituteur retraité du Dioumbougou fait référence aux arguments de délaissement de l'État qui prévalent dans le discours irrédentiste du Nord-Mali. Les familles approuvent la diversification des revenus de leurs membres car les migrants sont souvent sollicités face aux risques de basculement dans la pauvreté. Compétences, connaissances et numéraires acquis à l'étranger font de la mobilité une ressource enviée par tous ceux qui n'y ont pas accès.

« Tant qu'elle est pure et simple dispersion, atomisation de sujets n'entretenant pas de relations entre eux, la dispersion n'est pas utilisable (...) Elle

devient « positive » dès lors qu'elle est valorisée et revendiquée par les sujets, à l'instar de ce que l'on peut observer dans certains entretiens avec des migrants où le fait d'avoir des parents ou des connaissances dans d'autres pays est présenté comme un objet de satisfaction et de fierté, proportionnelles au nombre de pays et de relations. Elle peut alors être utilisée pour faire des choses que l'on ne pourrait pas réaliser autrement. Lorsqu'une certaine disposition dans l'espace permet des réalisations difficiles à exécuter dans une autre situation, cette disposition spatiale devient une ressource. » (Ma Mung, 1999)

En effet, DAUM (1998), les émigrés de la région de Kayes au Mali sont les premiers acteurs du développement local par le biais des associations villageoises (P.37). On leur attribue 60 % des infrastructures de la région de Kayes. L'auteur fait remarquer que même dans les villages où les migrants ont réussi à mettre en place une institution, l'Etat n'a jamais pu envoyer le personnel pour la faire fonctionner (écoles, dispensaires, adductions d'eau etc.). Ainsi, les innovations apportées par les migrants vont dessiner progressivement le sillage de l'imaginaire sur la promotion sociale ainsi que la valorisation de soi. Selon la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, rapport sur le rapatriement des devises en 2016), les migrants maliens auraient transféré en 2016 le montant de 400 milliards de francs CFA. Ici le pouvoir économique des migrants crée un imaginaire collectif comme système symbolique chez les jeunes. Comme indiquent les travaux de

Salazar (2010), chaque société pense la mobilité d'une façon qui lui est propre en lui accordant une place dans la structure socioéconomique. Il se trouve que dans le cas malien notamment dans le bassin du fleuve Sénégal, un contenu positif est donné à la migration. Elle est valorisée, encouragée et pensée comme une alternative économique indispensable si bien que la région de Kayes est appelée région sous perfusion.

Bref, dans la mesure où l'environnement des jeunes montre les effets positifs de cette migration de travail, comment venir à bout de la pratique clandestine de la migration ? Les politiques migratoires ont peu de chance d'opérer un réel changement d'opinion chez eux. Leur imaginaire migratoire est si rigide qu'il peut expliquer la résistance aux politiques migratoires. L'Etat malien a signé un certain nombre d'accords migratoires avec la France depuis les aides au retour volontaire en passant par le co-développement jusqu'aux récents accords issus du sommet de la valette en 2015. Le dénominateur commun à l'ensemble de ces politiques est le maintien en place des populations potentiellement migrantes. Or, ces politiques peinent à se réaliser à cause d'un imaginaire déjà très solide que partagent les couches juvéniles. Selon un

⁴ Voir le site du ministère

communiqué officiel du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine⁴, 376 maliens ont péri dans la méditerranée en 2016.

Pourquoi, malgré les risques encourus, les jeunes ne cessent d'emprunter les routes migratoires clandestines ? le focus organisé auprès des jeunes donne un début de réponse :

« Moi je préfère perdre la vie dans l'océan que d'être la risée publique du village. Issu d'une grande famille, je connais ce que signifie la rivalité. Même pour se marier, on regarde si tu es de la France ou un résident du village. Si tu n'es pas parti en France, tu n'es rien ». (jeune de groupe de discussion)

2.3. Des politiques migratoires détachées de la réalité malienne

Dans les relations franco-maliennes en matière de migration, de nombreuses politiques furent expérimentées. Nous n'allons pas faire l'inventaire de toutes ces politiques mais en rappeler quelques-unes et leurs limites :

- L'aide au retour volontaire et à la réinsertion

Les « sans-papiers » maliens ont été l'objet de nombreuses mesures politiques dans le but de maîtriser les flux migratoires. Après l'échec des expulsions forcées de 1986⁵, la France proposa les aides au retour volontaire et à la réinsertion en 1999. L'aide

⁵ Cf. le "charter des 101 Maliens" en 1986, ou encore l'expulsion de l'église Saint-Bernard en août 1996.

au retour volontaire se voulait être une alternative aux expulsions forcées mais elle n'eût point l'effet escompté. En effet, comme démontre Christophe Daum (2002) la grande majorité de maliens retournés depuis la mise en place du dispositif avaient déjà un projet personnel de retour. Ajouté à cela le statut même du migrant de retour qui est contraint de montrer la preuve de sa réussite sociale. Le poids rattaché l'émigration vers la France fait qu'il est difficile voire dévalorisant qu'un migrant retourne bredouille et même accompagné. Ainsi résumait Daum (2002) la situation en ces termes :

« Les jeunes ayant quitté la famille et le village en situation de cadet minorisé, souhaitent en particulier revenir avec un statut amélioré par rapport à celui qui prévalait à leur départ. Leur réussite ou leur échec sera donc évalué par la collectivité. Ont-ils rapporté Africains, citoyens d'ici et de là-bas savoir-faire, épargne, nouvelles compétences qui les fait regarder autrement ? À cet égard, l'échec représente une humiliation pour l'ancien émigré, qui va dès lors réintégrer la famille et travaillera dans les champs qui sont assignés à celle-ci, sous la direction de son patriarche. Il ne manquera de rien, au plan alimentaire au moins ; mais sa dette demeurera envers sa famille qui avait investi dans son départ ». Daum, (2002 : 40).

- Le Co-développement

Il désigne l'implication des populations immigrées dans les efforts de développement de leur pays d'origine. Son objectif est de maîtriser les flux migratoires vers l'Europe tout en appuyant le

développement des pays pourvoyeurs d'émigration comme le Mali. Or, justement, l'objectif des migrations maliennes n'a jamais été d'impulser un développement endogène. En effet, l'effort des migrants maliens a toujours été concentré sur l'assouvissement des besoins vitaux surtout dans une zone (bassin du Sénégal) aux conditions de vie difficiles. D'ailleurs, l'étude de Julien, C. et Pape, S. Nd'iaye (1986) indique que la grande majorité des migrants maliens présents en France étaient arrivés entre 1974 et 1983 durant les périodes de sécheresse. Depuis cette période, une tradition d'assistance entre migrants et communautés d'origine s'est instituée (P46).

- Les accords de la valette

Le sommet de la valette en 2015 a montré la nécessité de mutualiser les efforts tout en s'attaquant aux causes profondes de l'immigration. La rencontre de la valette s'appuie sur quatre principaux points à savoir : **a) Intégrer les questions de migration dans la coopération au développement ; b) Favoriser le développement socio-économique, en particulier par la création de possibilités d'emploi, notamment pour les jeunes femmes et les jeunes hommes ; c) Accroître la résilience, notamment au profit des plus vulnérables ; d) Renforcer les moyens de subsistance durables et les possibilités d'autosuffisance des personnes déplacées ainsi que des communautés d'accueil.**

Les objectifs ainsi libellés n'ont pas été traduits dans le contexte malien. De surcroît il est important d'aller au-delà du migrant lui-même et de concentrer aussi les efforts sur l'entourage, la société de départ qui porte en elle les germes du départ. En effet, l'on constate que l'entourage du migrant joue un rôle essentiel dans son départ. Les efforts doivent concerner son milieu de départ tant sur le plan économique social que culturel.

2.4. L'échec du modèle scolaire de réussite

Dans le bassin du fleuve Sénégal, l'école symbolise de moins en moins la promotion sociale. Celle-ci est plutôt symbolisée par la migration de travail. Dans certaines localités de la région de Kayes (Yélimané, Sandaré, Kayes ville) les taux d'abandon sont élevés à cause de la migration vers la France. Si la migration a permis de construire des salles de classes, en revanche elle fut la cause de désertion de ces classes. Les aînés qui ont réussi une promotion sociale ne l'ont pas réussi à travers l'école mais l'émigration. Ainsi, l'échec scolaire est la résultante plus ou moins directe de l'imaginaire migratoire des jeunes. De surcroît, peu de personnes autour ou dans le milieu de la jeunesse peuvent être citées comme exemple d'insertion. Progressivement, l'échec du modèle scolaire d'insertion devient un élément de référence dont se nourrit l'imaginaire des jeunes maliens.

Les statistiques de l'académie d'enseignement de Kayes (2002) montrent qu'il existe un fort taux d'abandon scolaire dans les zones à prédominance migratoire.

L'abandon est encouragé par les parents, amis et frères qui ne font plus confiance au modèle académique de réussite sociale. Certaines ONG ont des programmes orientés vers les localités à fort taux d'émigration comme la région de Kayes. Malgré la sensibilisation, des résistances demeurent. Les politiques de maîtrise des flux expérimentées depuis plusieurs décennies ont du mal à dissuader et à casser le mythe de "l'occident-paradis".

Conclusion

Les politiques de maîtrise des flux ont toujours été l'objectif des pays de l'UE. Si la France a accueilli des migrants durant longtemps (notamment les trente glorieuses), elle n'est plus en mesure de le faire maintenant. Après l'arrêt sur l'immigration de travail en 1974, la France expérimenta plusieurs instruments de politiques migratoires. Au même moment, les zones de départ avaient déjà régulé leur mode de vie et de production autour de la migration de travail. Plus d'un demi-siècle de pratique migratoire a fini par remodeler les habitudes, les perceptions sur la notion même de réussite sociale. Grâce ou à cause de la migration des descendants d'esclaves ont pu avoir un statut valorisé dans la société soninké. Le pouvoir économique des

migrants et le prestige social qui en découlent finiront par changer les modes de compétition sociale ainsi que les voies d'accès à la légitimité sociale.

Compte tenu de ces changements intervenus sur plus d'un demi-siècle de pratique, les politiques migratoires ont du mal à passer parmi les populations potentiellement migrantes. Le sommet de la valette prévoit d'accentuer les efforts au niveau des zones de départ de manière à casser l'élan de départ. Le ministère des maliens de l'extérieur, les ONG et associations accentuent les efforts vers la sensibilisation à la base à travers des projections de films documentaires sur les naufragés mais aussi sur la vie de clandestinité en Europe.

Référence Bibliographiques

- APPADURAI, A. (2001), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris, Payot.
- BCEAO (2017). Synthèse des enquêtes sur les envois de fonds des migrants maliens.
- CONDE J. ET DIAGNE, P., *les migrations internationales nord-sud. Une étude de cas : les migrants Maliens, Mauritaniens et Sénégalais*, OCDE, 1986.
- CIGEM,(2014). La politique Nationale Migratoire, Document officiel.
- DAUM C. (2002). Aides au "retour volontaire" et réinsertion au Mali : un bilan critique. In: Hommes et Migrations, n°1239. Africains, citoyens d'ici et de là-bas. pp. 40-48;
- DAUM C., « les migrants, partenaires de la coopération internationale. Le cas des maliens de France, n° 107, OCDE. 1995
- DAUM, C. (2007). « Le développement, grandeur et décadence d'une aspiration généreuse », *Revue internationale et stratégique* N°68, p. 49-59
- DELAUNAY, D. (1997). *Migration, Pénétration de l'économie marchande et aménagement de la culture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal*, travaux et documents ORSTOM.
- DELAUNAY, D. (1984). *De la captivité à l'exil : histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Paris, travaux et documents ORSTOM.
- DELVILLE, P. L. (1994). *Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques agraires en pays Soninké et Haalpulaar (1975-1990)*, thèse de doctorat en

- anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, Marseille, 394p.
- FOUQUET, T. (2007). « Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain », *Autrepart*, 1, 41 : 83-98.
 - GIUST-DESPRAIRIES, F. 2003. *L'imaginaire collectif*. France, éd. Éres, coll. Sociologie clinique, 247 p.
 - HSU, M. (2000) « Migration and native place: Qiaokan and the imagined community of Taishan County, Guangdong », *Journal Of Asian Studies*, 59, 2: 307-331.
 - KANE, F. et LERICOLLAIS, A. (1975). « L'émigration en pays Soninké » in *cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*. Vol.XII, n°2, Pp.177-187
 - KEÏTA, ROKIATOU N'DIAYE (1972). *Kayes et le Haut-Sénégal*, Tome III, Bamako, éd. Populaire
 - LEBLANC, P., (1994). « L'imaginaire social. Note sur un concept flou », *Cahiers internationaux de sociologie*, 97 : 415-434.
 - PEDERSEN, M. (2009) « Wayward Migration : On Imagined Futures and Technological Voids », *Ethnos*, 74, 1 : 91-109.
 - POLLET E., et WINTER G. (1971). *La société Soninké du Dyahunu Mali*, Université Libre de Belgique
 - POULET, Kelly, *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipations ? Une ethnographie des jeunesses dakaroises*, Thèse de doctorat en sociologie, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 2016.
 - QUIMINAL, C. (1991). *Gens d'ici, Gens d'ailleurs*, Christian Bourgeois.
 - REA, A. (2003). *Sociologie de l'immigration*, Paris, découverte, 2003
 - SALAZAR, N.B., (2010) « Toward an Anthropology of Cultural Mobilities », *Crossings: Journal of Migration and Culture*, 1: 53-68.
 - SALAZAR, N. B., (2013) « Imagining mobility at the end of the world », *History and anthropology*, 1-20.
 - TIMERA, M.(1996). *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala.
 - WEIGEL, J-Y (1982). *Migrations et production domestique des Soninké du Sénégal*, Paris, ORSTOM.
 - WUNENBURGER, Jean-Jacques. 2003. *L'imaginaire*. France, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 125 p.